

Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest

Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal

Octobre à décembre 2012

Par **Zaïna-Lydie Assumani**

5 février 2013

Résumé

Ce monitoring trimestriel est réalisé dans le cadre d'un projet d'une durée de trois ans (2011-2013) intitulé « Amélioration de la sécurité humaine, prévention des conflits et renforcement de l'État de droit dans huit pays d'Afrique occidentale et centrale » financé par le ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché du Luxembourg.

Il a pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest avec un accent plus particulier sur le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Sénégal, et d'autres pays de la région en fonction de l'actualité. Il se penche en particulier sur les questions liées aux tensions régionales, au terrorisme et aux trafics transfrontaliers, à la production et aux transferts d'armements et aux mécanismes de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

Mots clés : Afrique de l'Ouest, Sahel, groupes armés, terrorisme, trafics transfrontaliers, élections, piraterie.

Abstract

Monitoring of regional stability in the Sahel region in West Africa Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal

This quarterly monitoring is part of a 3 years project (2011-2013) on "improving human security, conflict prevention and strengthening the rule of law in eight countries in West and Central Africa" funded by the Ministry of Foreign Affairs of the Grand Duchy of Luxembourg.

It aims to monitor the security situation in West Africa with a focus on Burkina Faso, Ivory Coast, Mali, Niger and Senegal, and other countries of the region depending on the news. It examines in particular issues related to regional tensions, terrorism and cross-border trafficking production and transfer of arms and cooperation mechanisms in the fight against terrorism and transnational organized crime.

Keywords: West Africa, Sahel, armed groups, terrorism, cross-border trafficking, elections, piracy.

Citation : ASSUMANI Zaïna-Lydie, *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal – Octobre-décembre 2012*, Note d'Analyse du GRIP, 5 février 2013, Bruxelles.

URL : <http://grip.org/fr/node/792>



Sommaire

I. TENSIONS ET STABILITÉ REGIONALE	3
A. Burkina Faso	3
1. Élections municipales et législatives	3
2. Compaoré et la crise malienne	4
3. Crise humanitaire	4
B. Guinée	5
1. Remaniement ministériel d'Alpha Condé	5
2. Avancées dans la crise électorale et insécurité	5
3. Expulsion de réfugiés maliens	6
C. Côte d'Ivoire	6
1. Un pouvoir critiqué	6
2. Hausse de l'insécurité	7
3. Procès Gbagbo.....	8
D. Mali.....	8
1. Instabilité politique	8
2. Droits humains et situation humanitaire	10
E. Niger	10
1. Menaces contre la stabilité et la sécurité interne	10
F. Sénégal	11
1. Suite des réformes de Macky Sall	11
2. Conflit en Casamance.....	12
II. TERRORISME, CRIMINALITÉ ET INSÉCURITÉ TRANSFRONTALIÈRE.....	13
A. Dissensions autour de la crise malienne	13
1. Acteurs régionaux	13
2. Acteurs internationaux.....	15
B. Initiatives de coopération internationales, régionales et bilatérales	18
C. Le trafic de drogue	19
D. La piraterie dans le golfe de Guinée	20
1. État des lieux de la piraterie.....	20
2. Les politiques de lutte contre la piraterie	21

I. TENSIONS ET STABILITÉ REGIONALE

A. Burkina Faso

Rappel. Bien que les violences se soient apaisées après la crise de 2011, Blaise Compaoré continue de faire face à un certain nombre de tensions et de revendications de la population et de l'insécurité des pays voisins. Nommé médiateur de la CEDEAO pour le Mali, il doit également affronter des salves de critiques quant à sa légitimité à ce poste.

1. Élections municipales et législatives

Le dimanche 2 décembre ont eu lieu les élections municipales et législatives. Ces deux scrutins étaient les premiers depuis la crise qu'a connue le pays en 2011. En outre, il s'agit des dernières consultations avant la présidentielle de 2015 qui devrait, selon la Constitution, voir la fin du règne de Compaoré, arrivé à la limite du nombre de mandats autorisés¹. Lors des précédentes élections municipales et législatives, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), parti présidentiel, avait acquis des majorités absolues dans la plupart des municipalités², tout comme au Parlement, où il occupait 73 sièges sur 111³.

Cette année, l'enjeu électoral était de savoir dans quelle mesure le CDP allait perdre ou renforcer sa domination⁴, sachant que les partis d'opposition n'avaient fait le choix ni de s'unir ni de s'allier⁵. Les électeurs ont donc vu s'affronter plusieurs camps : la majorité et les trois principaux partis d'opposition.

Proclamés moins d'une semaine après le jour-J, les résultats ont confirmé la reconduction du parti présidentiel dans la grande majorité des localités ainsi qu'à l'Assemblée⁶, malgré une domination moins marquée qu'en 2007. En effet, le CDP n'a gagné cette année « que » 67,78% des sièges contre 89,19% lors de la législature précédente. A contrario, le parti de Zéphirin Diabré, l'UPC (Union pour le progrès et le changement), a remporté plus de 11% des sièges, devenant de ce fait, le premier parti d'opposition⁷.

Selon la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et les partis d'opposition, les élections se sont déroulées dans le calme⁸ - hormis quelques problèmes d'urnes volées ou de pillages⁹ mais rien qui ne remette en cause la légitimité du scrutin¹⁰. Sauf dans la province de Kadiogo (Ouagadougou), où l'opposant Zéphirin Diabré a dénoncé des fraudes dans la bataille qui l'opposait à François Compaoré, petit frère du président¹¹. Pour beaucoup, la place grandissante du cadet dans le paysage politique présage la volonté de l'ainé de le désigner comme son

1. Voir la Constitution du Burkina Faso :

<http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/CAFRAD/UNPAN002916.pdf>

2. « Élections au Burkina : résultats " jeudi ou vendredi " », *AFP*, 3 décembre.

3. « Législatives burkinabè : le camp de Compaoré conserve la majorité absolue, percée de l'UPC », *Jeune Afrique*, 7 décembre.

4. « Burkina Faso : un scrutin test pour mesurer les nouveaux rapports de force politique », 29 novembre 2012.

5. « Burkina Faso : derniers scrutins avant la présidentielle », *Jeune Afrique*, 30 novembre 2012.

6. « Burkina Faso : le camp du président Compaoré garde la majorité absolue », *Le Monde*, 7 décembre 2012.

7. « Jour Z pour l'opposition burkinabè », *Slate Afrique*, 8 décembre 2012.

8. « Le Burkina Faso a voté dans le calme, les résultats du scrutin attendus jeudi », *RFI*, 3 décembre 2012.

9. *Ibidem*.

10. « Burkina Faso : 393 bureaux de vote annulés par le Conseil d'État, *Koaci*, le 30 décembre 2012.

11. « Burkina Faso : un parti d'opposition crie à la fraude électorale dans la capitale, *Le Soleil*, 8 décembre 2012.

successeur pour la présidentielle de 2015¹². Les deux candidats ont finalement été choisis pour siéger à l'Assemblée¹³. Le 28 décembre, l'ensemble des nouveaux parlementaires a élu Soungalo Apollinaire Ouattara à la tête de l'Assemblée¹⁴.

2. Compaoré et la crise malienne

Élu médiateur pour la CEDEAO dans le conflit malien¹⁵, Blaise Compaoré a privilégié durant ce trimestre la voie du dialogue en invitant à Ouagadougou des délégations du groupe armé islamiste d'Ansar Eddine¹⁶, du MNLA¹⁷ et des autorités maliennes. Fort de ces entretiens, il a poursuivi sa médiation en invitant, le 4 décembre, autour d'une même table des délégations du MNLA, d'Ansar Eddine et des autorités maliennes. Cette réunion a été l'occasion pour le médiateur d'ouvrir un dialogue sur le conflit et de présenter aux autorités maliennes un agenda de pourparlers avec les deux groupes armés¹⁸. Au final, les trois parties ont convenu, d'un commun accord, de baser leurs relations sur les principes du dialogue, du respect des droits de l'homme, du rejet du terrorisme et de la cessation des exactions et des hostilités¹⁹.

Par ailleurs, toujours à propos de la crise malienne, Blaise Compaoré s'est empressé de réagir à la « démission » du Premier ministre malien Modibo Diarra en disant : « *Nous avons d'abord été inquiets, comme l'ensemble de la communauté internationale, parce que le processus qui a conduit au départ du Premier ministre n'a pas suivi les règles de droit* »²⁰. Toutefois, selon lui, ce changement ne devrait pas affecter le processus de médiation. Au contraire, il a espéré que la venue d'un nouveau premier ministre puisse répondre aux difficultés de communication qu'il connaissait jusqu'à présent avec les autorités maliennes²¹. Dès lors, il a reçu le 26 décembre, le nouveau Premier ministre malien, M. Diango Cissoko²².

3. Crise humanitaire

Conséquence de la crise malienne, le Burkina Faso voit affluer sur son territoire des milliers de réfugiés maliens (40 000 le 30 décembre 2012)²³ et s'apprête à en accueillir d'autres. Pour parvenir à gérer cet exode massif, les autorités burkinabés en partenariat avec le Haut-commissariat aux réfugiés (HRC) ont commencé l'installation d'un camp de réfugiés de 20 000 places à Goudébou²⁴. Le HRC a également procédé à l'évacuation pour des raisons de sécurité de plusieurs centaines de réfugiés maliens des camps de Ferrerio et de Déou situés dans la province d'Oudalan (zone frontalière avec le Mali) vers des camps situés plus au sud²⁵.

12. « Le Burkina s'interroge sur les ambitions du "Petit président" », *RFI*, 1er décembre 2012

13. « Burkina-Élections-Résultats : François Compaoré et Luc Adolphe Tiao, élus à l'Assemblée nationale », *Le Faso*, 10 décembre.

14. « Blaise Compaoré reçoit le nouveau Premier ministre du Mali », *Le Faso*, 27 décembre 2012.

15. Voir « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest », GRIP, 12 octobre 2012 : <http://www.grip.org/fr/node/608>

16. Voir la fiche documentaire sur le groupe armé MNLA : <http://www.grip.org/fr/node/92>

17. Voir la fiche documentaire sur les groupes armés au Nord-Mali : <http://www.grip.org/fr/node/85>

18. « Mali: Le MNLA, Ansar Dine et le gouvernement malien pour la cessation des hostilités », *Afrique Jet*, 5 décembre.

19. *Ibidem*.

20. « Blaise Compaoré : « La démission du Premier ministre malien ne doit pas nous poser des difficultés particulières dans la médiation », *Le Faso*, 12 décembre.

21. *Ibidem*.

22. « Blaise Compaoré reçoit le nouveau Premier ... », *art. cit.*

23. « Synthèse globale des données des réfugiés maliens au Burkina Faso » : <http://data.unhcr.org/MaliSituation/country.php?id=26>

24. « Alors que les réfugiés maliens affluent, le Burkina Faso s'organise », *Le Progrès*, 9 décembre.

25. « Augmentation de 85 000 déplacés au Mali par rapport aux derniers chiffres connus », UNHCR, 2 novembre 2012.

B. Guinée

Rappel. Alors que les premières élections législatives depuis 10 ans étaient fixées au 29 décembre 2011, le peuple guinéen ne s'est toujours pas rendu aux urnes. Au centre du problème se trouve la CENI. En effet, celle-ci fait l'objet de nombreuses critiques et contestations de la part de l'opposition, reportant sans cesse l'organisation des élections.

1. Remaniement ministériel d'Alpha Condé

Début octobre 2012, le président Alpha Condé a procédé au premier remaniement de son gouvernement depuis son élection en 2010²⁶. Parmi les anciens ministres, sept n'ont pas été reconduits dont trois généraux de l'armée, faisant du nouveau gouvernement une institution entièrement composée de cadres civils²⁷. Cette mise à l'écart des militaires semble faire suite à une requête de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH)²⁸ intervenue dans le cadre des enquêtes menées contre des militaires sur le massacre du 28 septembre 2009 et auxquels les anciens ministres sont soupçonnés d'être liés²⁹.

Par ailleurs, on a pu noter dans ce remaniement la création d'un nouveau ministère : le ministère des Droits de l'Homme, des normes et des libertés publiques avec à sa tête le nouveau ministre Khalifa Gassama Diaby³⁰. Comme l'ont souligné la FIDH et l'observatoire des droits de l'Homme : « C'est la première fois, en Guinée, que les droits de l'Homme occupent une place si importante au gouvernement. C'est une nouvelle à saluer et l'OGDH, avec la FIDH et les associations de victimes, se réjouissent de pouvoir travailler en collaboration avec ce nouvel interlocuteur, en espérant que les moyens matériels et humains nécessaires soient mis à sa disposition »³¹.

2. Avancées dans la crise électorale et insécurité

Fin octobre, le président a signé un décret officialisant la nomination des membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI)³². Dix sièges ont été attribués au pouvoir majoritaire, dix à l'opposition, trois à la société civile et deux à l'administration³³. Dès cette annonce, l'opposition a manifesté son total désaccord avec les nominations, particulièrement celle de Jean-Marie Doré, proche du pouvoir et pourtant désigné sur leur liste³⁴. Malgré ces plaintes, la nouvelle CENI a prêté serment le 1^{er} novembre juste avant d'élire son nouveau président, l'ancien ministre des Affaires étrangères Bakary Fofana³⁵. Ce dernier succède à Lounceny Camara dont la démission avait été demandée par l'opposition³⁶. L'annonce de la date des législatives arrêtée au 12 mai 2013 suscite déjà de nombreuses critiques³⁷.

26. « Guinée : Alpha Condé forme un nouveau gouvernement en excluant les généraux », *Ecofin*, 8 octobre 2012.

27. *Ibidem*.

28. « Guinée : l'armée, un risque difficile à maîtriser », *Slate Afrique*, 26 octobre 2012.

29. « Remaniement ministériel : un gouvernement civil et un engagement en faveur des droits de l'Homme », *Fédération internationale des droits de l'Homme*, 12 octobre 2012.

30. « Remaniement ministériel : Le ministre des Droits de l'Homme et des libertés publiques installé », *Le jour Guinée*, 10 octobre 2012.

31. *Ibidem*.

32. « Guinée : l'opposition demande l'annulation du décret sur la nouvelle Ceni », *AFP*, 31 octobre 2012.

33. *Ibidem*.

34. « Guinée : de nouveaux membres de la commission électorale contestés », *Le Soleil*, 31 octobre 2012.

35. « Guinée-Conakry : Bakary Fofana élu président de la Commission électorale », *RFI*, 2 novembre 2012.

36. « Guinée: Démission de Louncény Camara - Les réactions de l'opposition et du pouvoir », *All Africa*, 6 septembre 2012.

37. « Guinée, la date des législatives connue », *BBC*, 13 décembre 2012.

Le vendredi 9 novembre, la directrice du Trésor national, Aïssatou Boiro a été assassinée dans sa voiture par un homme armé³⁸. Mme Aïssatou Boiro était connue et respectée dans tout le pays pour avoir démantelé en 2011 un réseau de corruption suspecté d'avoir détourné plus d'un million et demi d'euros de la Banque centrale de la République de Guinée³⁹. Bien qu'une journée de deuil national ait été décrétée et que les autorités aient vivement condamné l'attaque, beaucoup pensent que les responsables ne seront jamais jugés, comme cela a souvent été le cas dans le pays⁴⁰.

3. Expulsion de réfugiés maliens

Le 12 octobre, la Guinée a procédé à l'expulsion de 26 maliens originaires du Nord-Mali et suspectés de conspiration en vue de mettre à mal le pouvoir de leur pays d'origine⁴¹. Cette expulsion a provoqué de vives réactions de la part des Maliens de Guinée mais aussi de certaines organisations de défense des droits de l'Homme⁴². Le HCR a quant à lui soulevé des préoccupations relatives à la procédure d'expulsion et aux risques encourus par ces personnes lors de leur retour au Mali⁴³.

C. Côte d'Ivoire

Rappel. *Malgré le retour de la stabilité et de la paix depuis la crise postélectorale, la situation en Côte d'Ivoire reste néanmoins fragile et délicate. Ces derniers mois, le pays a été confronté à une recrudescence de la violence et de l'insécurité dues à une série d'attaques et à la multiplication des armes à feu. Par ailleurs, la lenteur du processus de réconciliation et les accusations d'une justice partisane continuent de menacer l'instauration d'une paix durable.*

1. Un pouvoir critiqué

C'est dans la surprise générale que le président Alassane Ouattara – à la suite de tensions au sein de la majorité – a annoncé le remaniement de son gouvernement, le 14 novembre 2012⁴⁴. Cette réorganisation a commencé le limogeage de Vice Premier ministre, Jeannot Kouadio Ahoussou remplacé par l'ancien chef de la diplomatie, Daniel Kablan Duncan. Au final, le nombre de ministres est passé de 29 à 35 avec une répartition des postes entre partis calquée sur la coalition au pouvoir⁴⁵ et le ministère de la Défense reste aux mains du président Ouattara.

Le 26 novembre, l'ONG International Crisis Group (ICG) a publié un rapport intitulé « Côte d'Ivoire, faire baisser la pression⁴⁶ » dans lequel l'organisation pointe du doigt les dysfonctionnements que connaissent le gouvernement, l'armée et la justice ivoirienne. Dans ses observations, ICG note une recrudescence de la violence et de l'insécurité due à des attaques ciblées, à la frustration d'anciens soldats toujours armés et aux luttes intestines au sein des forces de sécurité. Cet état de fait préoccupe ICG, lui faisant dire que « pour certains, la guerre n'est pas terminée »⁴⁷. Dans un second temps, l'ONG partage ses inquiétudes concernant la lenteur du processus de réconciliation

38. « Grande émotion en Guinée après l'assassinat d'Aïssatou Boiro », *Guinée7*, 8 octobre 2012.

39. *Ibidem*.

40. « Assassinat d'Aïssatou Boiro : la Guinée en deuil, *Afrik*, 13 novembre 2012.

41. « Guinée : indignation après les expulsions de ressortissants maliens », *RFI*, 21 octobre 2012.

42. *Ibidem*.

43. « Les 26 Maliens expulsés de Guinée sont des commerçants », *Maliweb*, 19 octobre 2012.

44. « Côte d'Ivoire: le président Ouattara dissout le gouvernement », *AFP*, 14 novembre 2012.

45. « Côte d'Ivoire : un gouvernement resserré après le remaniement ministériel », *RFI*, 23 novembre 2012.

46. « Côte d'Ivoire, faire baisser la pression », *International Crisis Group*, 26 novembre 2012.

47. *Ibidem*.

et la persistance d'une « justice à sens unique »⁴⁸ qui ne jugerait que les vaincus. Autant d'éléments qui affaiblissent le climat de confiance et de sécurité obligeant ICG à rappeler aux autorités le principe de bonne gouvernance promis lors des élections.

Tout comme ICG, Human Right Watch (HRW) a publié un rapport dédié à la Côte d'Ivoire au titre non équivoque : « Bien loin de la réconciliation »⁴⁹. Dans ce rapport, HRW dénonce la répression infligée par l'armée et les forces de sécurité aux hommes suspectés d'appartenir au camp Gbagbo ou à son ethnie dans le but de venger la série d'attaques meurtrières des derniers mois⁵⁰. Tortures, mauvais traitements, détentions illégales, extorsions et arrestations arbitraires sont autant de faits rapportés par HRW pour la seule période d'août à septembre. Parallèlement à cette répression, HRW dénonce, elle aussi, une « justice des vainqueurs »⁵¹ ainsi qu'un climat d'impunité pouvant à terme sonner le retour de la guerre.

Face à ces rapports, le pouvoir ivoirien a reconnu des « dérapages de l'armée »⁵² et promis d'agir en conséquence.

2. Hausse de l'insécurité

Durant ce trimestre, plusieurs attaques ont été menées à des endroits stratégiques du pays. En effet, dans la nuit du 14 au 15 octobre, des hommes armés ont attaqué la centrale électrique d'Azito à Abidjan faisant des dégâts très importants⁵³. La même nuit, les postes de police et de gendarmerie de Bonoua, ville proche de la frontière ghanéenne ont également été attaqués. Le 16 décembre, une dizaine d'hommes armés ont donné l'assaut contre un poste de police de la ville d'Agboville au sud-est d'Abidjan avant de s'enfuir⁵⁴. La nuit du 21 décembre, deux attaques ont eu lieu, l'une contre un poste de gendarmerie d'Abidjan tuant un civil et l'autre contre un poste des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) à Agbaou faisant deux blessés. Bien que l'attaque n'ait pas été revendiquée, les autorités soupçonnent des miliciens pro-Gbagbo⁵⁵. Le 23 décembre 2012, les FRCI ont déjoué une attaque planifiée contre le plus grand camp de gendarmerie du pays situé dans la capitale. Sept personnes ont été arrêtées.

À la mi-octobre, un rapport préliminaire du groupe d'experts des Nations unies pour la Côte d'Ivoire a mis à jour l'organisation d'un réseau de fidèles de Gbagbo ayant pour objectif la déstabilisation du pouvoir⁵⁶ par des attaques d'envergure⁵⁷.

Par ailleurs, le 11 octobre 2012, une fosse commune a été découverte à Duékoué⁵⁸. Les 6 corps découverts pourraient être des victimes de l'attaque du camp de déplacés de Nahibly le 20 juillet 2012.⁵⁹

Face à cette insécurité grandissante, Alassane Ouattara et Ellen Johnson Sirleaf, présidente du

48. *Ibidem*.

49. « Bien loin de la réconciliation », *Human Rights Watch*, novembre 2012.

50. Voir « Monitoring de la stabilité régionale... », *art. cit.*

51. *Ibidem*.

52. « Le gouvernement ivoirien admet de possibles "dérapages" de l'armée », *Jeune Afrique*, 19 novembre 2012.

53. « La Côte d'Ivoire en proie à de nouvelles attaques, une centrale thermique visée », *Le Nouvel Observateur*, 15 octobre 2012.

54. « Le poste avancé de Kopa (Agboville) attaqué samedi par des inconnus », *Abidjan.net*, 16 décembre 2012.

55. « Côte d'Ivoire, deux nouvelles attaques contre l'armée », *Le Nouvel Observateur*, 21 décembre 2012.

56. S/2012/766

57. *Ibidem*.

58. « Côte d'Ivoire: découverte d'une fosse commune près de Duékoué », *RFI*, 12 octobre 2012.

59. « Fosse commune de Duékoué : l'ONU demande au gouvernement ivoirien d'accélérer l'enquête », *RFI*, 25 novembre 2012.

Libéria ont annoncé après leur rencontre d'octobre, la mise sur pied d'une patrouille commune de surveillance de la frontière libéro-ivoirienne. Au total, ce sont 1 900 hommes qui ont été déployés durant le mois de décembre⁶⁰.

3. Procès Gbagbo

Le 2 novembre, la Chambre préliminaire de la Cour pénale internationale (CPI) a déclaré M. Gbagbo « apte à participer devant la Cour »⁶¹, décision réitérée en appel le 12 décembre. La date d'audience d'exécution des charges a été fixée au 19 février 2013⁶².

Le 22 novembre, la CPI a rendu public son mandat d'arrêt⁶³ émis en février 2012 à l'encontre de Simone Gbagbo, ex-première dame de Côte d'Ivoire. On y voit que Mme Gbagbo est accusée, au même titre que son mari, de crimes contre l'humanité perpétrés durant la crise post-électorale de 2010-2011⁶⁴. Il s'agit de la première femme poursuivie par la Cour⁶⁵. À cette annonce, les autorités ivoiriennes ont communiqué ne pas avoir encore pris de décision quant à l'extradition aux Pays-Bas de Mme Gbagbo, toujours détenue en Côte d'Ivoire⁶⁶.

Du côté des partisans du couple, on peut noter la libération provisoire, le 20 décembre, de neuf d'entre eux dont plusieurs anciens ministres, jusqu'alors détenus dans différentes prisons du pays⁶⁷. Le porte-parole de l'ancien président, Justin Koné Katinan reste quant à lui incarcéré au Ghana où les autorités ont reporté l'examen de sa demande d'extradition au 17 janvier 2013⁶⁸.

D. Mali

Rappel. Depuis le coup d'État de 2012 et l'occupation des deux-tiers nord du pays par des groupes armés indépendantistes et islamistes radicaux, le Mali est confronté à des menaces internes et externes de plus en plus persistantes. Face à celles-ci, les autorités peinent à mettre en place des mesures adéquates tant au niveau politique qu'au niveau militaire.

1. Instabilité politique

Au début du mois d'octobre, le chef de la junte et leader du coup d'État de 2012, le capitaine Sanogo a été installé à la tête du Comité militaire de suivi de la réforme des forces de défense et de sécurité. Afin de mener sa mission, le Comité dispose de son propre budget et ne devra justifier ses choix qu'au président de la République⁶⁹.

Du côté du gouvernement, le Premier ministre Diarra a réuni, en octobre, un comité d'organisation de la future transition. À l'issue de la rencontre, ce dernier a remis au Président par

60. « Côte d'Ivoire/Libéria : déploiement de soldats pour sécuriser la frontière commune », *French People Daily*, 25 décembre 2012.

61. « Les juges de la CPI décident que Laurent Gbagbo est apte à participer aux procédures », *CPI*, 2 novembre 2012.

62. « Affaire Gbagbo : L'audience de confirmation des charges s'ouvrira le 19 février 2013 », *CPI*, 17 décembre 2012.

63. « Situation en république de Côte d'Ivoire affaire le procureur c. Simone Gbagbo », <http://www.icc-cpi.int/iccdocs/doc/doc1344440.pdf>

64. *Ibidem*.

65. « La Cour pénale internationale (CPI) rend public un mandat d'arrêt contre Simone Gbagbo », *Huffington Post*, 22 novembre 2012.

66. *Ibidem*.

67. « Côte d'Ivoire : liberté provisoire pour neuf proches de Laurent Gbagbo », *RFI*, 21 décembre 2012.

68. « Côte d'Ivoire - Ghana : l'audience de Justin Koné Katinan reportée au 17 janvier 2013 », *News Abidjan*, 20 décembre 2012.

69. « Mali : le capitaine Sanogo prend la tête du Comité militaire de suivi de la réforme des forces armées », *RFI*, 7 octobre 2012.

intérim un ensemble de propositions relatives aux modalités de la transition, à ses futures institutions ainsi qu'à l'organisation d'élections⁷⁰.

Mais le 10 décembre 2012, le Premier ministre Diarra a été arrêté par des militaires à son domicile juste avant son départ à l'aéroport, d'où il devait prendre un avion pour Paris. Quelques heures plus tard, il annonçait à la télévision sa démission immédiate⁷¹. Selon certains médias, l'ordre d'arrêter le premier ministre serait venu du capitaine Sanogo⁷², opposant à toute intervention militaire. Diarra, partisan de l'intervention serait devenu un « point de blocage », comme l'aurait qualifié Sanogo⁷³. La communauté internationale a condamné cette démission forcée⁷⁴ suscitant des questions sur le réel pouvoir des militaires maliens dans le jeu politique⁷⁵.

Dès sa nomination, le nouveau Premier ministre Diango Cissoko a procédé au remaniement de son gouvernement reconduisant vingt-quatre ministres et en accueillant six autres⁷⁶. Les militaires de Sanogo tiennent toujours leurs quatre ministères dont la Défense et la Sécurité intérieure⁷⁷.

Parallèlement aux processus de négociation, l'idée d'une intervention militaire pour la reconquête du Nord-Mali a poursuivi sa route. Celle-ci semblant se rapprocher à grands pas, la demande en équipement militaire de l'armée malienne n'a fait que se renforcer. Afin d'y répondre, le Mali aurait, d'une part, entrepris l'achat de trois mille AK-47, de plusieurs dizaines de chars, de véhicules tout terrain et d'armes légères, et d'autre part, procédé à la modernisation de son équipement par la remise en état de seize de ses blindés, l'achat de mitrailleuses lourdes et de moteurs d'hélicoptères⁷⁸. Hormis l'équipement militaire, le moral des troupes a également subi une remise à niveau par l'octroi de primes et d'aides financières⁷⁹. Toujours sur l'intervention militaire, le Premier ministre Diarra a annoncé, le 15 novembre : « La reconquête (...) aura lieu très prochainement car dans une semaine, nous aurons dans les mains une résolution de l'ONU. »⁸⁰

Au niveau des groupes armés, le MNLA a présenté à la mi-octobre sa plateforme politique aux autorités maliennes dans laquelle il indique renoncer à la sécession au profit du droit à l'auto-détermination⁸¹. Cette annonce apparaît comme une avancée dans les négociations entre le Mali et le groupe. Mais elle positionne également le MNLA sur l'échiquier malien comme un possible allié politique et militaire des autorités.⁸² Toutefois, à la mi-novembre, des combats importants ont éclaté entre le Mujao et le MNLA pour la prise des villes de Gao⁸³ et Ménaka⁸⁴. Ces

70. S/12/894

71. « Mali : le Premier ministre, Cheick Modibo Diarra forcé à démissionner par les militaires », *Jeune Afrique*, le 11 décembre 2012.

72. *Ibidem*.

73. « Mali : la communauté internationale condamne l'ingérence des militaires », *RFI*, 12 décembre 2012.

74. *Ibidem*.

75. *Ibidem*.

76. « Mali : nouveau gouvernement : 24 anciens ministres restent et les militaires gardent leurs postes », *Koaci*, 16 décembre 2012.

77. « Mali : le nouveau Premier ministre Cissoko a formé son gouvernement », *RTBF*, 15 décembre 2012.

78. « Mali : l'armée se prépare », *Sahel Intelligence*, 7 novembre 2012.

79. *Ibidem*.

80. « Mali : résolution à l'ONU d'ici "une semaine", opération « très prochainement », *Agencia Angola Press*, 16 novembre 2012.

81. « Mali : de la sécession à l'autodétermination, la nouvelle stratégie du MNLA », *RFI*, 10 octobre 2012.

82. « Nord-Mali : vers une revanche du MNLA », *l'Observateur*, 17 octobre 2012.

83. Voir la fiche documentaire sur les groupes armés au Nord-Mali : <http://www.grip.org/fr/node/85>

84. « Mali : Ménaka, la ville défaite », *RFI*, 20 novembre 2012.

affrontements qui ont fait de nombreux morts et blessés, se sont soldés par la victoire du Mujao⁸⁵.

Dans un message rendu public le weekend du 20 octobre, l'émir d'AQMI au Sahel, Yahya Abou Hamane⁸⁶ a menacé d'exécuter les otages français si une intervention militaire était lancée au Mali. Début décembre, c'est Abdelmalek Droukdel, leader d'AQMI, qui a menacé la France d'attaques terroristes et d'exécution des otages. Il a également menacé les chefs d'États africains qui prendraient part à l'intervention militaire⁸⁷. En outre, durant le mois d'octobre, le Mali a vu arriver sur son territoire des centaines de djihadistes, pour la plupart Soudanais, venus apporter du renfort aux groupes islamistes stationnés dans le nord⁸⁸.

2. Droits humains et situation humanitaire

L'occupation du Nord-Mali par des groupes radicaux préoccupe de plus en plus les organisations de défense des droits de l'Homme. Elles constatent une augmentation continue du nombre de violations de ces droits ainsi que du nombre d'exactions et de tortures à l'égard de la population⁸⁹. Déjà menacée par la crise alimentaire qui secoue le Sahel, la situation humanitaire est maintenant aggravée par les mouvements de population et le nombre croissant de déplacés et réfugiés⁹⁰. Ainsi, au 1er décembre 2012, on pouvait dénombrer 204 000 déplacés internes et 200 000 réfugiés au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger⁹¹.

E. Niger⁹²

1. Menaces contre la stabilité et la sécurité interne

Mi-octobre, six humanitaires africains ont été enlevés par des hommes armés⁹³ soupçonnés d'appartenir au Mujao ou à AQMI⁹⁴. Cet enlèvement d'employés africains travaillant pour une ONG locale, fait rare dans la région⁹⁵, a inquiété les autorités nigériennes qui semblent voir augmenter la violence dans leur pays à mesure qu'augmente l'ampleur du conflit sévissant chez leur voisin malien. Début novembre, les otages ont retrouvé leur liberté confirmant avoir été enlevés par le Mujao⁹⁶.

Le 4 décembre, c'est le colonel touareg El Hadj Ag Gamou, issu de l'armée malienne ainsi que son garde du corps, qui ont été pris pour cible par deux hommes armés à moto. Le colonel, sorti indemne, est une figure importante sur laquelle souhaiteraient se reposer les partisans d'une

85. « Le MNLA passe à l'attaque à Gao », *Le Monde*, 16 novembre 2012.

86. « Mali : bras de fer entre François Hollande et les islamistes », *Sahel Intelligence*, 22 octobre 2012.

87. « Mali : AQMI s'adresse à la France et aux États africains », *RFI*, 5 décembre 2012.

88. « Foreign jihadists pour into Northern Mali : witnesses » , *Arham Online*, 21 octobre 2012.

89. « HCDH : les femmes, premières victimes des violations systématiques des droits humains dans le Nord du Mali », Centre d'actualité de l'ONU, 9 octobre 2012.

90. OCHA, voir :

http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/analysis%20of%20secondary%20data_north%20mali_27_12_2012.pdf

91. « Situation au Mali », *UNHCR*, Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies

<http://www.unhcr.fr/50c5bc1db.html>

92. La situation sécuritaire au Niger relativement calme ces derniers mois n'appelait pas à figurer dans les monitorings. Dès lors, les derniers événements relatifs à la situation sécuritaire au Niger n'ont été relatés que dans le Monitoring de janvier-mars 2011 : <http://grip.org/fr/node/128>

93. « Les ravisseurs des otages africains cherchaient un Italien », *France 24*, 16 octobre 2012.

94. « Niger : les ravisseurs et leurs otages se dirigeraient vers la frontière malienne », *RFI*, 17 octobre 2012.

95. « Enlèvement d'Africains au Niger : la stratégie de démoralisation », *La Pays*, 15 octobre 2012.

96. « Niger: 5 otages libérés », *BBC*, 3 novembre 2012.

intervention armée au Nord-Mali⁹⁷.

Pour certains analystes, ces événements constituent une démonstration de l'expansion de la menace islamiste et du conflit malien dans ses pays voisins. En effet, bien que menacé par la violence malienne au Nord, le conflit syrien à l'est et les radicaux de Boko Haram au sud, le Niger semblait jusqu'ici résister à l'instabilité grandissante de la région⁹⁸. Ce contexte pourrait expliquer la raison pour laquelle le président Issoufou est partisan du déploiement d'une force militaire au Mali⁹⁹.

F. Sénégal

Rappel. Le président Macky Sall, élu en avril 2012, a entamé dès le début de son mandat une série de réformes en vue de relancer l'économie. Aussi, depuis plusieurs mois une accalmie semble s'être installée entre le MFDC (Mouvement démocratique des forces de Casamance) et l'armée sénégalaise plantant les jalons d'un possible retour à la paix.

1. Suite des réformes de Macky Sall

Fin du mois d'octobre, Macky Sall a opéré son premier remaniement ministériel réduisant le nombre de postes de 25 à 30. Parmi les ministres remerciés figurent ceux de la Défense et des Affaires étrangères, respectivement Alioune Badara Cissé et Mbaye Ndiaye, amis de longue date et collaborateurs de la première heure¹⁰⁰. Après 7 mois de travail, les deux ministres ont été limogés et remplacés par le diplomate Mankeur Ndiaye et le général Pathé Seck dont les compétences et l'expérience en matière de Défense et d'Affaires étrangères ne sont plus à prouver¹⁰¹. Parallèlement au remaniement, Macky Sall a nommé un nouveau chef d'état-major général des armées (Cemga) : le général Sow¹⁰².

Sept mois après son investiture, le président a également lancé sa bataille contre la corruption et les voleurs en col blanc promise durant sa campagne¹⁰³. Pour ce faire, il a réinstauré la CREI, la Cour de répression de l'enrichissement illicite, autrefois créée par le président Abou Diouf¹⁰⁴ et dont l'objectif principal est d'enquêter sur les personnalités suspectées de vivre au-dessus de leurs moyens¹⁰⁵. Entendu à deux reprises durant le mois de novembre¹⁰⁶, Karim Wade – fils de l'ancien président Abdoulaye Wade – ainsi que six autres fidèles de l'ex-président, tous hauts responsables de l'ancien régime, sont suspectés d'avoir participé au détournement de 400 milliards de francs CFA, soit un peu plus de 6 milliards d'euros¹⁰⁷.

Alors que cette enquête est saluée par certains, d'autres n'hésitent pas à la décrier, soupçonnant

97. « Niger : les dessous de l'attentat contre un colonel malien », *Sahel intelligence*, 4 décembre 2012.

98. « Crise au Sahel : pourquoi le Niger ne bouge pas », *Slate Afrique*, 22 octobre 2012.

99. « Le Niger salue "une parfaite identité de vue" avec la France et le Mali », *AFP*, 15 novembre 2012.

100. « Sénégal : Macky Sall, "la patrie plutôt que le parti" », *Jeune Afrique*, 31 octobre 2012.

101. *Ibidem*.

102. « État-major général des armées : Le général Mamadou Sow prend les commandes », *Le Quotidien*, 30 octobre 2012.

103. « Le chemin du véritable développement "yoonu yokkute" », Macky Sall.

104. « Cour de répression de l'enrichissement illicite : Macky Sall veut solder ses comptes avec ses anciens compagnons », *L'Observateur*, 12 novembre 2012.

105. « Sénégal, les barons du régime Wade face à la justice, les dessous d'une affaire d'État », *Jeune Afrique*, 26 novembre 2012.

106. *Ibidem*.

107. « Sénégal, l'étau se resserre sur Karim Wade », *Afrik*, 23 novembre 2012.

le président Sall de mener une « chasse aux sorcières » personnelle contre ceux qui l'ont évincé du pouvoir en 2008¹⁰⁸. Selon ces voix, il aurait été plus légitime de la part du président Sall d'élargir l'enquête aux années précédant 2008, lorsqu'il était le Premier ministre¹⁰⁹. Il aurait alors dû se soumettre aux investigations de la CREI et justifier lui aussi la transparence de son patrimoine dont l'origine reste floue. À ce jour, les auditions se poursuivent mais aucune poursuite n'a été enclenchée.

2. Conflit en Casamance

Alors que le conflit en Casamance vient de fêter ses trente ans¹¹⁰, plusieurs événements de ce trimestre ont semblé prédire le retour d'une paix future. En effet, les 13 et 14 octobre, le président Macky Sall et les représentants du Mouvement des forces démocratique de Casamance¹¹¹ (MFDC) se sont rendus à Rome, en territoire neutre, afin de discuter de la question casamançaise sous l'égide de la Communauté Sant'Egidio, médiateur de la rencontre¹¹². Contrairement à son prédécesseur, Abdoulaye Wade, qui avait promis de résoudre la crise en 100 jours¹¹³, Macky Sall avait, dès son élection, pris le parti d'intégrer un négociateur dans ses discussions avec le MFDC¹¹⁴. En adoptant cette posture, Sall a répondu positivement aux requêtes du groupe armé, qui dès le départ avait précisé que le dialogue ne pourrait avoir lieu qu'à condition de « trouver au moins un médiateur auquel peut-être tout le monde pourrait faire confiance, aussi bien le Sénégal que nous »¹¹⁵. En contact avec le MFDC depuis les années 1990¹¹⁶, la communauté catholique, qui n'en est pas à sa première médiation internationale, semble avoir rempli sa mission car à la fin de cette première rencontre, une seconde entrevue a été fixée.

Comme si Rome avait porté ses fruits, le MFDC a posé un acte fort en libérant un mois plus tard, les six militaires et les deux civils sénégalais retenus en otage depuis près d'un an¹¹⁷.

À l'arrivée des otages sur le sol sénégalais, Macky Sall a salué l'implication des acteurs de cette libération : la Communauté Sant'Egidio et le président Gambien Yahya Jammeh, principaux médiateurs du dialogue avec le MFDC¹¹⁸. Ce succès a été d'autant plus félicité que selon Sant'Egidio, la libération des otages s'est faite sans paiement d'une quelconque rançon¹¹⁹. Cette libération constitue une avancée de grande ampleur dans les pourparlers entre le Sénégal et le MFDC, même si la route de la résolution du conflit reste encore longue. En effet, bien que le MFDC souhaite prendre « à témoin la communauté internationale de la bonne volonté qui l'anime depuis toujours de résoudre ce conflit par la voie pacifique¹²⁰ », Sadif Sadio précise que « leur liberté (des otages) ne signifie nullement la fin de la lutte que nous menons ».¹²¹

108. « Sénégal : le PDS manifeste pour dénoncer une justice "sélective" », *Slate Afrique*, 7 décembre 2012.

109. « Sénégal : une opération mains propres qui inquiète l'ex-président Wade », *Slate Afrique*, 13 novembre 2012.

110. « Sénégal : le conflit de Casamance a 30 ans, l'espoir de paix renaît », *Jeune Afrique*, 25 décembre 2012.

111. Voir « Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) », GRIP, <http://grip.org/fr/node/120>, 23 novembre 2011.

112. « Senegal in peace talks with Casamance », *News 24*, 17 octobre 2012.

113. Promesse faite par A. Wade lors de sa campagne en 2000.

114. « En Casamance, premier espoir de paix après la libération des militaires », *La Croix*, 10 décembre 2012.

115. « Casamance : le chemin de Rome mènera-t-il à la paix ? », *L'Observateur*, 19 octobre 2012.

116. « En Casamance, premier espoir... », *art. cit.*

117. « Macky Sall satisfait de la libération des huit otages par le Mfdc », *Le Soleil*, 10 décembre 2012.

118. *Ibidem.*

119. « Libération des militaires détenus par le MFDC : "aucune rançon n'a été payée par personne" selon Don Angelo Romano de Sant'Egidio », *Press Afrik*, 18 décembre 2012.

120. « Casamance : le président sénégalais Sall salue la libération des huit otages », *AFP*, 10 décembre 2012.

121. « En Casamance, premier espoir... », *art. cit.*

II. TERRORISME, CRIMINALITÉ ET INSÉCURITÉ TRANSFRONTALIÈRE

A. Dissensions autour de la crise malienne

Voici plusieurs mois que le Mali plaide pour le déploiement d'une force armée afin de chasser de son territoire les différents groupes armés qui s'y sont installés. De ce fait, le dessein de cette intervention militaire a amené les acteurs nationaux, régionaux et internationaux à se positionner, de manière fluctuante ou définitive. De plus, le 11 octobre¹²² et le 8 décembre, plusieurs milliers de Maliens ont manifesté dans les rues de Bamako afin de réclamer une intervention militaire au nord de leur pays¹²³.

1. Acteurs régionaux

Au niveau de la région sahélienne, trois positions sur l'intervention armée se sont dessinées : les pour, les contres et les indécis.

Parmi les voisins maliens, le Niger est un fervent partisan de l'intervention militaire. Ainsi, le mardi 15 novembre, lors d'une rencontre entre les présidents nigérien et français à Paris¹²⁴, Mahamadou Issoufou a plaidé en faveur du lancement d'une intervention militaire le plus rapidement possible¹²⁵. En effet selon lui : « Si on les laisse faire, les djihadistes ne s'arrêteront pas en Afrique de l'Ouest. Leur objectif, c'est l'Europe. Qui tient l'Afrique tient l'Europe. »¹²⁶ Cet attachement du président à la sécurisation des frontières s'est d'ailleurs concrétisé par la signature d'un accord avec le Nigeria pour la surveillance conjointe de leur frontière. Autre partisan de l'intervention, la Guinée a, de son côté, offert la participation de 125 de ses militaires dans la future MICEMA¹²⁷.

À mi-chemin entre les partisans et les opposants de l'intervention militaire se trouve le dubitatif président tchadien, Idriss Deby. C'est ainsi que début décembre, à l'issue de sa rencontre avec le président français François Hollande, il a annoncé sceptique : « S'il y a une possibilité de dialoguer avec des terroristes, qu'on nous le dise. » « Il ne s'agit pas aujourd'hui » de savoir si « Le Tchad va envoyer des troupes ou bien non, mais il faudra que les Maliens nous disent ce qu'ils veulent, que la CEDEAO nous dise quelle démarche, quelle feuille de route » elle souhaite adopter¹²⁸.

Parmi les opposants à l'intervention, ou tout du moins les partisans d'une solution négociée et pacifique, on retrouve l'Égypte, par peur d'une déstabilisation de toute la région, la Mauritanie, le Nigéria et l'Algérie.¹²⁹

Le ministre mauritanien de la Défense, Ahmedou Radhi, a quant à lui déclaré devant le parlement ne pas vouloir participer à l'intervention militaire au Nord-Mali à moins d'une agression envers la Mauritanie ou sa population¹³⁰. Position réaffirmée par la suite, le président mauritanien, Ould Abdel Aziz.¹³¹

122. « Nord-Mali : manifestation à Bamako pour une intervention armée », *Slate Afrique*, 12 octobre 2012.

123. « Mali, un millier de manifestants pour réclamer la force internationale », *La Libre Belgique*, 8 décembre 2012.

124. « Le Mali et l'uranium au cœur des discussions entre les présidents français et nigérien à Paris », *RFI*, 15 novembre 2012.

125. *Ibidem*.

126. « Mal du Nord : les djihadistes visent l'Europe, selon le président nigérien », *Le Monde*, 12 novembre 2012.

127. « Cent vingt militaires guinéens pour reconquérir le nord-Mali », *Guinée News*, 1er octobre 2012.

128. « Mali : Deby dénonce la "confusion" », *BBC*, 5 décembre 2012.

129. « Le Président égyptien contre une intervention militaire au Mali », *Slate Afrique*, 6 novembre 2012.

130. « La Mauritanie ne participera pas à une guerre dans le nord du Mali », *Afriqinfos*, 13 décembre 2012.

131. « Les dangereux errements de la diplomatie au Mali », *Slate Afrique*, 22 novembre 2012.

Le Nigeria, bien que doté d'une des plus grandes forces armées du continent, ne s'est pas engagé dans l'intervention militaire, prise par l'insécurité grandissante sur son propre territoire due aux actions terroristes de Boko Haram¹³².

L'Algérie, opposée à l'intervention militaire¹³³, a commencé à la mi-octobre par renforcer le nombre de ses hommes postés tout au long de sa frontière avec le Mali afin d'éviter le retrait des islamistes en territoire algérien en cas d'intervention militaire¹³⁴. Mi-décembre, quelques jours avant la venue du président français François Hollande, le président algérien, Abdelaziz Bouteflika a déclaré que le Mujao et AQMI représentaient « une menace globale qui n'a pas de nationalité, ni de région ou de religion d'appartenance ¹³⁵ ». De ce fait, il considérait « normal que le Mali bénéficie de l'appui de la communauté internationale pour son éradication¹³⁶ ». Toutefois, M. Bouteflika a ajouté que conformément au principe de non-ingérence qu'elle a toujours prônée, l'Algérie préférerait rester sur la voie du dialogue et de la négociation et non sur celle du déploiement d'une force militaire¹³⁷. C'est dans cet esprit que les autorités algériennes ont rencontré à plusieurs reprises des délégations d'Ansar Eddine¹³⁸ et du MLNA, à l'issue desquels les deux groupes armés ont déclaré souhaiter la fin des hostilités et le rejet du terrorisme sans toutefois devenir partisan d'une intervention armée¹³⁹.

Alors que les pays voisins n'ont pas adopté le même son de cloche, l'Union africaine (UA) et la CEDEAO semblent parler d'une voie commune. La première, satisfaite des avancées politiques du Mali a annoncé, le 24 octobre, la fin de la suspension de ce dernier dans l'organisation. Lors de cette journée, elle a également validé le projet de concept stratégique pour la résolution du conflit malien, proposé par le Groupe de soutien et de suivi sur la situation au Mali¹⁴⁰, de même qu'elle a partagé son souhait d'organiser des élections au Mali en avril 2013¹⁴¹.

La CEDEAO est elle aussi partisane d'une intervention militaire. Durant le mois de novembre, les responsables politiques et militaires des pays membres ont finalisé leur stratégie d'intervention militaire avant son adoption par la CEDEAO¹⁴² et l'UA¹⁴³. Elle prévoit l'envoi d'une force d'intervention de 3 300 soldats (dont les contingents les plus importants viendront du Niger, du Nigeria, du Sénégal et du Togo) pour une durée d'un an. Ce plan a par la suite été envoyé aux Nations unies afin de requérir l'aval du conseil de sécurité¹⁴⁴ (CSNU). Début décembre, Alassane Ouattara, président de la CEDEAO a réitéré à la France¹⁴⁵ et au CSNU¹⁴⁶ sa volonté du déploiement « dans les meilleurs délais »¹⁴⁷ d'une force africaine.

132. « The Whiff of conflict grows in Mali », *The New York Times*, 23 octobre 2012.

133. « Intervention au Mali : Alger opposée à Paris », *Afrik.com*, 10 octobre 2012.

134. « What Mali's crisis means for the future military intervention », *The Time*, 29 octobre 2012.

135. « Alger pour une relation forte avec la France et un soutien au Mali », *Le Nouvel Observateur*, 11 décembre 2012.

136. *Ibidem*.

137. « Le Mali divise sur l'intervention militaire », *Malijet*, 15 décembre 2012.

138. « Mali : les négociations de la dernière chance », *Sahel Intelligence*, 5 novembre 2012.

139. « Ansar al-Din et le MNLA signent un accord à Alger », *Magharebia*, 23 décembre 2012.

140. « Mali : faire la paix en préparant la guerre », *Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO*, 1er octobre 2012.

141. « Le Mali réadmit au sein de l'Union africaine », *France 24*, 24 octobre 2012.

142. « La CEDEAO adopte une double approche pour une sortie de crise au mali », *CEDEAO*, 12 novembre 2012.

143. « Mali : L'Union africaine approuve l'envoi d'une force internationale », *Malijet*, 13 novembre 2012.

144. « Intervention internationale dans le Nord du Mali : à quoi ressemblera la "Micéma" » ?, *RFI*, 13 novembre 2012.

145. « Crise malienne : Bamako et des groupes armés s'engagent à négocier », *Le Parisien*, 4 décembre 2012.

146. « Nord Mali : Ouattara plaide pour une intervention armée au premier trimestre 2013 », *Le Monde*, 5 décembre 2012.

147. « Crise malienne : Bamako et des groupes armés s'engagent à négocier », *Le Parisien*, 4 décembre 2012.

2. Acteurs internationaux

Bien qu'au niveau international, les grandes puissances s'accordent sur la gravité de la situation au Mali, tous ne voient pas l'intervention militaire comme la panacée. Tout comme au niveau régional, les avis sont partagés sur les moyens et la manière de résoudre le conflit.

France

Durant ce trimestre, la France a confirmé son statut de fervent défenseur de l'intervention militaire, tout en ne souhaitant pas s'engager militairement. La France « n'entend pas intervenir directement » dans le conflit et « en aucun cas au sol »¹⁴⁸ a déclaré le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian. Au même moment, le président François Hollande annonçait avant son voyage au Sénégal que « La France n'interviendrait pas au Mali » car « C'est aux Africains de trouver une réponse durable au Mali » d'autant plus qu'il s'agit de « lutter contre le terrorisme mais non pas d'occuper un territoire »¹⁴⁹.

Ces déclarations s'inscrivent dans le programme français au Mali qui s'articule en trois temps autour de trois objectifs : renforcer la stabilité du sud du Mali et sécuriser sa capitale dès le mois de novembre ; former une armée africaine dès le mois de janvier ; engager la reconquête du Nord par des armées africaines dès le début du mois de mars¹⁵⁰.

Ce choix de rester en retrait de l'intervention militaire découle de la volonté française de rompre avec les anciennes méthodes de la « Françafrique » mais aussi de ne pas mettre en danger la vie des otages français retenus au Sahel¹⁵¹ dont le nombre est passé à 7 depuis l'enlèvement de Gilberto Rodriguez Léal près de Kayes (sud-ouest du Mali) le 20 novembre 2012¹⁵². Dès lors, il est inenvisageable pour la France de mettre « en cause [s]a politique et donc sa sécurité parce que nous serions sous la pression »¹⁵³.

Durant ce trimestre, la France a multiplié les rencontres bilatérales sur la question de la situation sécuritaire au Mali. Ces initiatives sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Date	Lieu	Instance / Pays	Type D'initiative	Thématique
12/10/2012	Dakar, Sénégal	Sénégal et France	Rencontre des présidents Macky Sall et François Hollande	Coopération bilatérale
15/11/2012	Paris, France	France et Niger	Rencontre des présidents François Hollande et Mahamadou Issoufou	Situation au Sahel et intervention militaire
20/11/2012	Paris, France	France et Mauritanie	Rencontre entre le président François Hollande et le président Mohamed Ould Abdel Aziz	Situation au Mali et intervention militaire
27/11/2012	Paris, France	France et Mali	Rencontre entre le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius et le Premier ministre Modibo Diarra	Politique intérieure malienne, et les préparatifs de l'intervention militaire
4/12/2012	Paris, France	France et Côte d'Ivoire	Rencontre entre le président François Hollande et le président Alassane Ouattara	Partenariat et coopération bilatérale, Situation au Mali et intervention militaire

148. « Mali : Paris souhaite une intervention militaire rapide », *Le Figaro*, 17 octobre 2012.

149. « François Hollande exclut une intervention au Mali », *Le Figaro*, 12 octobre 2012.

150. « Comment la France planifie l'intervention au nord Mali », *Le Figaro*, 19 octobre 2012.

151. « Intervention internationale dans le nord du Mali : à quoi ressemblera la " Micéma " ? », *RFI*, 13 novembre

152. « Les djihadistes revendiquent le rapt d'un Français au Mali », *Le point*, 21 novembre 2012.

153. « Intervention internationale ... », *art. cit.*

5/12/2012	Paris, France	France et Tchad	Rencontre entre le président François Hollande et le président Idriss Déby	Partenariat et coopération bilatérale Situation sécuritaire au Sahel et au Mali, intervention militaire
14/12/2012	Paris, France	France et Union Africaine	Rencontre entre le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius et Mme Dlamini-Zuma, présidente de la Commission de l'Union africaine	Développement du continent africain et situation au Mali
17/12/2012	Paris, France	France et Mali	Rencontre entre les ministres des Affaires étrangères Laurent Fabius et Tieman Coulibaly	Évolution de la situation politique et sécuritaire au Mali et le contrôle de l'armée par le pouvoir civil
19/12-20/12/2012	Alger, Algérie	Algérie et France	Rencontre entre le président Abdelaziz Bouteflika et le président François Hollande	« Tous les sujets »

Sources : synthèse documentaire (organisations et agences concernées, articles de presse etc.)

États-Unis

Après la mort violente de leur ambassadeur en Lybie le 11 septembre, les États-Unis ont changé de position sur une future intervention militaire au Sahel envisageant depuis une éventuelle participation dans l'opération¹⁵⁴. Ainsi, le 24 octobre, la Secrétaire d'État Hillary Clinton a rencontré le président algérien Bouteflika afin de le convaincre d'apporter son soutien à l'intervention militaire¹⁵⁵. Toutefois, les Américains sont restés prudents. Début décembre, le Commandant du département américain pour l'Afrique, Carter Ham, a attiré l'attention sur l'échec qui pourrait découler d'une intervention militaire précipitée. Certains officiels américains avaient d'ailleurs estimé à un an, le temps nécessaire à la formation de l'armée malienne¹⁵⁶.

Par ailleurs, le gouvernement des États-Unis a ajouté le groupe armé Mujao présent au Nord-Mali à sa liste de groupes terroristes¹⁵⁷. Cette ligne de conduite américaine se différencie de l'approche française en termes de mise en œuvre. Alors que la France avait poussé au CSNU l'idée d'une mission unique planifiant conjointement intervention militaire et réconciliation nationale, les États-Unis favorisent, eux, une mission en temps deux : la réconciliation politique d'abord et l'intervention militaire si nécessaire ensuite¹⁵⁸.

Allemagne

L'Allemagne, par l'entremise de son ministre des Affaires étrangères, Guido Westerwelle, s'est positionnée en faveur d'une intervention militaire sous commandement africain. Bien que partisane de l'intervention, l'Allemagne a précisé qu'elle n'envisageait qu'un éventuel soutien logistique, financier ou technique et en aucun cas l'envoi d'armes ou de troupes. Cela étant, elle n'a pas mis de côté la possibilité de participer à la formation des forces armées maliennes¹⁵⁹. Cette possible implication de l'Allemagne soulève des critiques notamment sur le risque d'enlèvement du

154. « Comment la France planifie l'intervention au nord du Mali », *Le Figaro*, 19 octobre 2012.

155. « What Mali's crisis means for the future of western military intervention », *The Time*, 29 octobre 2012.

156. « US doubts african military intervention plan for Mali », *AFP*, 7 décembre 2012.

157. « Mali : le groupe islamiste Mujao sur la liste terroriste de Washington », *AFP*, 8 décembre 2012.

158. « Mali : les États-Unis bloquent la France à l'ONU », *Le Figaro*, 11 décembre 2012.

159. « The world from Berlin. Germany "will not be able to ignore EU's call" to Mali », *Spiegel*, 24 octobre 2012.

conflit en cas d'intervention¹⁶⁰.

Angleterre

Mi-octobre, le Royaume-Uni a précisé que son aide devrait se focaliser sur la formation des soldats maliens et de forces africaines extérieures, argumentant que si l'intervention militaire n'avait pas lieu, cela consisterait à envoyer un message de faiblesse à tous les groupes aux ambitions sécessionnistes¹⁶¹.

Union européenne

Après avoir approuvé l'idée d'un soutien au déploiement d'une force armée au Mali¹⁶² (ETUM-MALI), les 27 se sont accordés sur les modalités de leur participation financière et logistique. Ils ont toutefois posé quatre conditions aux autorités maliennes concernant la planification de la transition démocratique, l'organisation d'élections, le dialogue national et le jugement des exactions commises depuis le coup d'État¹⁶³.

De nouveau réunis le 10 décembre à Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont approuvé l'ETUM Mali. À ce sujet, la Haute Représentante de l'UE, Catherine Ashton a signalé que l'UE était déterminée « à mobiliser intégralement l'ensemble des outils à notre disposition, en coopération avec nos partenaires dans la région et au niveau international, afin d'aider les Maliens à rétablir l'État de droit et un gouvernement démocratique et pleinement souverain avec autorité sur l'ensemble du territoire »¹⁶⁴. La mission consisterait à l'envoi de 150 militaires et 250 formateurs des pays de l'Union à partir de début 2013 avec pour objectif la formation de 2 600 soldats africains¹⁶⁵.

ONU

Le 12 octobre, donnant suite aux différentes requêtes exprimées par la CEDEAO ainsi que par le pouvoir de transition malien sur la question de l'intervention militaire, le CSNU a adopté à l'unanimité la résolution 2071¹⁶⁶ confirmant l'engagement de l'ONU pour l'envoi d'une force militaire internationale en appui aux forces armées maliennes, pour autant qu'endéans les 45 jours, le Secrétaire général ait pu fournir, avec l'aide de la CEDEAO et de l'OUA, un rapport précis détaillant les modalités logistiques, militaires, stratégiques et financières de la future opération.

Afin d'aider dans ces démarches, le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki Moon a nommé Romano Prodi envoyé spécial pour le Sahel¹⁶⁷. Ce dernier a rencontré Bilal Ag Acherif, secrétaire général du MNLA le 13 novembre, puis une délégation d'Ansar Eddine¹⁶⁸. Le 14 novembre, Romano Prodi a rencontré le président de la CEDEAO, Alassane Ouattara.

Le 29 novembre, Ban Ki Moon a publié un rapport sur la situation au Mali¹⁶⁹, dans lequel il encourage une résolution pacifique du conflit. Selon lui, le lancement d'une intervention militaire précipitée pourrait constituer une menace pour la situation humanitaire et les droits humains et

160. « The world from Berlin... »

161. « Britain to support african force in bid to recapture northern Mali », *The Telegraph*, 23 octobre 2012.

162. « Les 27 déterminés à agir sur le Mali », *Bruxelles2*, 19 octobre 2012.

163. « L'UE pose quatre conditions au Mali pour son aide », *Bruxelles 2*, 20 novembre 2012.

164. « L'UE lancera une mission de formation de l'armée malienne », *French China*, 11 décembre 2012.

165. « Le capitaine Sanogo, meilleur allié des islamistes », *Slate Afrique*, 13 décembre 2012.

166. S/RES/2071 du 12 octobre 2012.

167. « ONU-Mali : Romano Prodi, l'homme du consensus », *Jeune Afrique*, 22 octobre 2012.

168. S/2012/894 du 29 novembre 2012.

169. *Ibidem*.

« risquerait aussi de ruiner toute chance de solution politique négociée de la crise, solution qui permettrait au mieux que le Mali se stabilise durablement »¹⁷⁰. À la suite de ce rapport, les ministres de la CEDEAO ont dénoncé « le déphasage entre les recommandations de l'ONU et l'urgence d'action que nécessite la situation au Mali »¹⁷¹.

Néanmoins, le 20 décembre, le CSNU a adopté à l'unanimité la résolution 2085¹⁷² autorisant le déploiement d'une Mission internationale de soutien au Mali (MISMA) pour une période d'une année, et dont la direction sera assumée par des acteurs africains, pour autant qu'un ensemble de détails opérationnels soient apportés. Les objectifs de cette mission sont d'une part de renforcer les capacités des Forces de défense et de sécurité maliennes, et d'autre part d'aider ces autorités dans la reconquête et la stabilisation du pays.

B. Initiatives de coopération internationales, régionales et bilatérales

Date	Lieu	Instance / Pays	Type d'initiative	Thématique	Décisions/ Suggestions
7-9/10/2012	Mauritanie, Mali, Niger	Algérie, Mauritanie, Mali, Niger	Tournée régionale du ministre algérien délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel	Crise malienne, intervention militaire	Volonté de l'Algérie de convaincre ses voisins d'opter pour une solution négociée et pacifique
13-14/10/2012	Kinshasa, RDC	Pays de la francophonie	Rencontre annuelle des chefs d'État des 77 pays de la francophonie	Consolidation de la paix, situation au Mali et en RDC, extraction du bois et des minerais, piraterie dans le golfe de Guinée	Adoption de la déclaration de Kinshasa
16/10/2012	Bruxelles, Belgique	Union européenne, Sénégal	Rencontre entre la Haute Représentante de l'UE, Mme. Ashton et le président du Sénégal, Macky Sall	Coopération au développement, sécurité et trafic de drogue au Sahel	Volonté de l'UE d'adopter une approche globale en Afrique de l'Ouest qui tienne compte de l'interdépendance des problèmes
29/10/2012	Alger, Algérie	Algérie et États-Unis	Rencontre entre le président Bouteflika et la Secrétaire d'État Hillary Clinton	Demande du soutien d'Alger dans l'intervention militaire	
1/11/2012	Abuja, Nigeria	CEDEAO	Rencontre entre le président de la Commission de la CEDEAO M. Kadré Désiré Ouédraogo avec des partenaires techniques et financiers	Situation au Mali et intervention militaire africaine (formulation des besoins logistiques et financiers)	
6/11/2012	Bamako, Mali	CEDEAO	Réunion du comité	Examen du concept	Adoption de la

170. S/2012/894 29 novembre 2012.

171. « Communiqué du conseil des ministres de la CEDEAO relatif au rapport du secrétaire général des Nations unies sur le Mali », 1er décembre 2012 <http://news.ecowas.int/presseshow.php?nb=331&lang=fr&annee=2012>

172. Résolution 2085 du 20 décembre 2012.

			des chefs d'état-major de la CEDEAO	d'opération d'une force internationale	dénomination «Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA)»
10/11/2012	Abuja, Nigéria	Chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO	Réunion en vue de l'adoption du concept harmonisé des opérations de la force militaire	Discussions sur la forme de la future MISMA	Adoption du Concept harmonisé des opérations pour le déploiement de la MISMA
20/11/2012	Rabat, Maroc	Maroc et ONU	Rencontre entre le ministre des Affaires étrangères et de la coopération et l'envoyé spécial de l'ONU pour le Sahel, Romano Prodi	Situation au Sahel et au Mali, Intervention militaire africaine	Accord sur le déploiement d'une intervention militaire après septembre 2013 en cas de dernier recours et après l'échec de négociations

Sources : synthèse documentaire (organisations et agences concernées, articles de presse etc.)

C. Le trafic de drogue

Rappel. Les derniers trimestres ont vu s'accroître le nombre d'initiatives consacrées à la lutte contre le trafic de drogue. La communauté internationale et les pays concernés ont semblé prendre conscience de l'impact des narcotrafics sur la situation sécuritaire, et plus particulièrement au Nord-Mali. Aussi, des tentatives de collaboration régionales ont vu le jour afin de lutter en front commun contre ce fléau.

Selon Pierre Lapaen, chef du bureau Afrique de l'Ouest de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD), la situation de la criminalité dans la région est alarmante. En effet, selon l'ONUDD, le trafic de cocaïne ouest africain générerait à lui seul près de 900 millions de dollars par an, tandis qu'au niveau global : « le trafic de drogues et de faux médicaments coûte de plus en plus cher aux États d'Afrique de l'Ouest, jusqu'à 1,3 milliards de dollars »¹⁷³.

Au Nigeria, près de 29 kilos d'héroïne en provenance du Pakistan ont été saisis à l'aéroport de Lagos. Leur valeur est estimée à 1 635 864 d'euros¹⁷⁴. En Suisse, douze hommes originaires du Nigeria, du Niger, d'Érythrée, de Gambie et de Somalie ont été arrêtés pour trafic de cocaïne. Selon la police, le groupe avait déjà écoulé 2,8 kg de cocaïne et s'appropriait à revendre les 1,5 kg saisis lors de l'arrestation¹⁷⁵.

173. « Afrique de l'Ouest : le trafic de drogue génère jusqu'à 900 millions \$ de bénéfices par an », *Agence Ecofin*, 21 novembre 2012.

174. « N351m drugs hidden in balls intercepted at Lagos airport », *Vanguard*, 7 octobre 2012.

175. « Trafic de cocaïne démantelé en Valais, douze personnes sous les verrous », *Arc Info*, 3 octobre 2012.

Initiatives de lutte contre le trafic de drogue

Date	Lieu	Instance / pays	Type d'initiative	Thématique	Décisions / suggestions
9/10/2012	Dakar, Sénégal	Représentants spéciaux de l'ONU pour la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Libéria, la Sierra Leone	24e réunion des représentants spéciaux	Coopération pour le maintien de la paix, lutte contre le trafic de drogue, piraterie	
16-17/10/2012	Conakry, Guinée	Bénin, Côte d'Ivoire, France, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal et Togo	Séminaire régional sur la lutte contre le trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest	Lutte contre le trafic de drogue	Lancement du Programme d'appui à la lutte contre le trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest (Alcao)
15-19/10/2012	Ouagadougou, Burkina Faso	Organisation mondiale des douanes (OMD)	Atelier régional de lutte contre la contrebande de drogue	Lutte contre le trafic de drogue et la contrebande	
6-8/11/2012	Ouagadougou, Burkina Faso	Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Maroc, Sénégal, Tchad	3e réunion des ministres de la Justice des membres de la plateforme judiciaire régionale des pays du Sahel	« Renforcement de la coopération judiciaire internationale », lutte contre la drogue, le terrorisme, et le crime organisé	Adoption d'un règlement intérieur de la plateforme
21-23/11/2012	Dakar, Sénégal	Sénégal, France, UE, Venezuela, Brésil	Séminaire de formation sur la saisie, le recouvrement et la gestion des avoirs criminels organisé par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT, France)	Répression du trafic de cocaïne transatlantique	
10/12/2012	Dakar, Sénégal	Sénégal, États-Unis	Coopération militaire entre les États-Unis et le Sénégal	Lutte contre le trafic de drogue et contrôle des opérations maritimes	Don de 14 relais radioélectriques et 408 radios Motorola portatives à la Marine et à la gendarmerie sénégalaise

Sources : synthèse documentaire (organisations et agences concernées, articles de presse etc.)

D. La piraterie dans le golfe de Guinée

1. État des lieux de la piraterie

A la fin du trimestre, l'ICC a publié son rapport annuel sur l'état de la piraterie dans le monde. On peut retenir de ce rapport que l'année 2012 est une année positive pour la lutte contre la piraterie. En effet, l'ICC n'a recensé « que » 297 attaques ou tentative d'attaques en 2012 contre

439 en 2011 soit une diminution de 37%¹⁷⁶. Malgré l'accalmie significative, le nombre de tentatives ou d'attaques n'a pas diminué dans le golfe de Guinée. Dans cette zone, l'ICC a enregistré 58 incidents dont 10 détournements de bateaux et la prise de 207 otages. On peut également noter que la majorité des attaques se sont déroulées au Nigeria et à l'aide d'armes à feu¹⁷⁷. Durant les mois d'octobre-novembre-décembre 2012, l'ICC a relevé 8 attaques dans le golfe de Guinée. La moitié d'entre elles a eu lieu dans les eaux nigérianes, deux en Côte d'Ivoire, une en Guinée et une au Togo¹⁷⁸.

Cette importance grandissante de la piraterie dans le golfe de Guinée a été discutée lors du XIV^e sommet de la francophonie à Kinshasa. À son issue, les pays membres ont rédigé une « résolution pour appeler la communauté internationale au renforcement de la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée »¹⁷⁹. Ce type d'initiative est primordial lorsque l'on sait que la piraterie coûte près de deux milliards dollars par an¹⁸⁰. Toutefois, leur application semble être compromise tant les outils et les moyens, dont disposent la région et les pays, sont limités¹⁸¹.

2. Les politiques de lutte contre la piraterie

Initiatives de lutte contre la piraterie

Date	Lieu	Instance / pays	Type d'initiative	Thématique	Décisions, suggestions
22/10 - 23/10 2012	Libreville, Gabon	Comité de pilotage chargé de la préparation du Sommet rassemblant des experts de la CEDEAO, de la CEEAC, de la CGG, de l'UNOCA et de l'UNOWA	Réunion de préparation du Sommet	Futur sommet des chefs d'État et de gouvernement sur la piraterie maritime et les vols à main armée dans le golfe de Guinée	Recommandation du mois d'avril 2013 pour l'organisation du Sommet
17/12 - 18/12/ 2012	Abidjan, Côte d'Ivoire	Comité technique et Comité de pilotage composés de représentants et experts de la de la CEDEAO, de la CEEAC, de la CGG, de l'OMAO, de l'OMI et de l'ONU	Réunions de travail	Examen de la stratégie issue de la réunion de Libreville	Adoption d'un Mémoire d'entente sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Sources : synthèse documentaire (organisations et agences concernées, articles de presse etc.)

* * *

176. « Piracy and armed robbery against ships », ICC international Maritime Bureau, janvier 2013.

177. *Ibidem*.

178. *Ibidem*.

179. « Résolution pour appeler la communauté internationale au renforcement de la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée », Francophonie 13 et 14 octobre 2012.

180. Luntumbue Michel, *Insécurité maritime dans le golfe de Guinée : un état des lieux*, Note d'analyse du GRIP, 13 décembre 2012, Bruxelles, <http://grip.org/fr/node/778>

181. *Ibidem*.

Avec le soutien du



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères

Direction de la coopération
au développement

Zaina-Lydie Assumani est chercheuse-stagiaire au GRIP. Ses travaux au GRIP portent sur la situation sécuritaire, les groupes armés et les mécanismes de prévention de la paix en Afrique de l'Ouest.

Le **Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)**, créé en 1979, est un centre de recherche indépendant reconnu comme organisation d'éducation permanente par le Ministère de la Communauté française de Belgique. Le GRIP a pour objectif d'éclairer citoyens et décideurs sur les problèmes souvent complexes de défense et de sécurité, et souhaite ainsi contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr en soutenant les initiatives en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements. Le GRIP est composé d'une équipe de 22 collaborateurs permanents, dont 14 chercheurs universitaires, ainsi que de nombreux chercheurs-associés en Belgique et à l'étranger.

< www.grip.org >